



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Georgian Downs	Innisfil		
Date	Dimanche 5 juin 2022	Heure de départ 18 h 00		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 9 : Couvert (Temp. : 18 °C) Vent Sud-Ouest 8 km/h			
État de la piste	Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	9	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions 78	
Paris mutuels	\$203,431			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Walker, Craig	Juge associé Platts, Fenton	Juge associé Ksionzyk, Scott (à distance)
--------------------------------------	---------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Murray Samons a été autorisé à ne pas porter le gilet de sécurité. Décision #1745644

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Jason Ryan s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100 pour le défaut d’avoir gardé ses pieds dans les étriers. Décision #1745722

Course 4 – 2 **Enquêtes**

Enquête 1

Examen d’une infraction relative aux pylônes, potentiellement commise par le #4, “Crew Chief” (A. Macdonald), autour du dernier virage. Le #4 s’était rendu bien à l’intérieur d’un pylône. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/LlyLm0v5stQ>

Enquête 2

Examen du bris d’allure survenu au #7, “Top Down”, (S. Steacy), après le départ. Le #7, arrivé en 4^e position, n’a enfreint aucun des articles de la règle sur les bris d’allure.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/wtc-ioJKRug>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Examen du bris d’allure survenu au #3, “Angels Express”, (J. B. Renaud), avant le départ. Le #3 s’était rendu bien à l’intérieur du poteau de départ.

Réclamations

Course 3

“Southwind Maritime” (1), pour \$8,750, par les propriétaires-entraîneurs Paul Roberts et Shirley P. Mills.